



SUBVENTION 2023

A DEPOSER AVANT LE
15 décembre 2022*

NOM DE L'ASSOCIATION :

1^{ère} demande renouvellement

.....

Personne chargée du dossier :

.....

N° de téléphone :

.....

Secteur d'activité

- Sports
- Culture
- Action et promotion touristique (OTSI)
- Action Sociale
- Emploi/Insertion
- Secours - Incendie
- Autres compétences, précisez :

DEMANDE POUR 2023

Subvention de fonctionnement..... €

Subvention action.....€

Subvention équipement..... €

Paiements en direct.....€

Montant total subvention.....€

* Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte

Notice explicative

En quoi consiste le dossier de demande de subvention ?

Le dossier de demande de subvention intercommunale est destiné à **toute association du territoire de la Commune de Frossay, désireuse d'obtenir une subvention.**

Les demandes de financement concernent :

- le fonctionnement de l'association,
- le financement d'une ou plusieurs actions spécifiques,
- le financement d'achat de matériel,
- ou les trois.

Comment remplir le dossier ?

Le dossier comporte 4 rubriques à remplir :

- 1. Présentation de l'association
- 2. Budget de l'association
- 3. Action(s) spécifique(s)
- 4. Attestation sur l'honneur



Le dossier doit impérativement être accompagné des pièces jointes demandées sinon, il sera retourné et présenté à une date ultérieure pour son étude. (Voir p. 3)

Délai dépôt des demandes

- ✓ **Avant le 15 décembre 2022 :**

Envoi par courrier ou dépôt des dossiers à la Mairie de Frossay – 4 rue du Capitaine Robert Martin – 44320 FROSSAY

Votre correspondante

Elodie Leduc

02.40.39.72.72

A joindre au dossier :

1	Les comptes rendus Assemblée générale, avec rapport d'activité et rapport financier	
2	Le bilan et compte de résultat 2021 * Etat de la trésorerie en début d'exercice comptable ainsi qu'en fin d'exercice comptable.	
3	Le résultat prévisionnel 2022 *	
4	Le projet de budget 2023 : *	
5	Le RIB	
6	Les statuts <u>si modification ou si première demande</u>	
7	Joindre la liste des jeunes adhérents frossetains de – de 18 ans pour l'année 2022-2023	
8	Joindre une copie des relevés bancaires ou postaux à l'ouverture et à la clôture de l'exercice écoulé et des deux derniers mois à l'année N-1 et N-2	

* Pour ces documents : - soit fournir les documents comptables de l'expert-comptable ou Commissaire aux comptes
- soit remplir le document proposé ci-joint en page 7

1. Présentation de l'association

1-1. Renseignements d'ordre administratif et juridique

Nom de l'association	
Adresse du siège social	
Code postal Commune	
Adresse correspondance	
Code postal Commune	
Téléphone	
Télécopie	
Mail	
Numéro SIRET impératif pour le versement	
Objet de l'association	

1-3 Renseignements concernant le fonctionnement de l'association

ADHERENTS

	Nombre d'adhérents
Enfants 3-10 ans	
Enfants 11-17 ans	
Adultes 18-25 ans	
Adultes 26-39 ans	
Adultes 40-60 ans	
Adultes plus de 60 ans	

PROVENANCE GEOGRAPHIQUE

Lieu	Nombre d'adhérents
Corsept	
Frossay	
Paimboeuf	
Saint Brevin les Pins	
Saint Père en Retz	
Saint Viaud	
Autres : Précisez :	

VIE DE L'ASSOCIATION

Date de la dernière assemblée générale :

Date du dernier conseil d'administration :

Fréquence des conseils d'administration :

LE PERSONNEL – Charges de Personnel

Nombre de salariés permanents		Nombre de personnels temporaires, vacataires, emploi jeunes....		
Fonction et activité	Date d'embauche	Salaire annuel	Temps de travail hebdomadaire	Observations
Temps total estimé du bénévolat sur l'année en heures				

2. Budget de l'association

Dépenses	2021	Résultat prévisionnel 2022	Budget 2023	Recettes	2021	Résultat prévisionnel 2022	Budget 2023
Achats marchandises				Ventes			
Autres achats (petit équipement, fourniture)				Subventions			
Charges externes (eau, elec, tel)				<i>dont Subvention CCSE</i>			
Impôts et autres				<i>Etat</i>			
Salaires				<i>Région</i>			
Autres charges (à préciser)				<i>Département</i>			
Amortissements				<i>Autres (à préciser)</i>			
				Cotisations adhérents			
TOTAL		€	€	TOTAL			
Ecart (Recettes - dépenses)							€

TRESORERIE

Solde compte courant		<i>Au 31 octobre 2022</i>
solde Livret A ou autres		<i>Au 31 octobre 2022</i>

3. Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e), _____ (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics ;

Type de subvention	Montant demandé
Subvention de fonctionnement	
Subvention action spécifique	
Subvention équipement	
Total général	€

- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le RIB ci-joint ⁽¹⁾.

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.